

20 ° Assemblée Générale 2023



Adhérents : 208

Présents : 48

Pouvoirs : 23

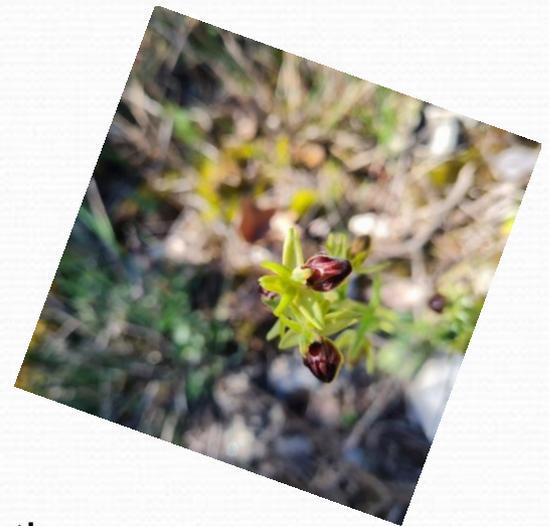
Quorum calculé sur le nombre de ceux qui ont payé en 2023 + les pouvoirs =
 $48 + 23 = 71$. Le tiers = 24. Quorum atteint.

Excusés :

CA : Cyprien Chirossel,

Elus : Maires de Beaulieu, Gagnières, Com Com Cèze-Cévennes

Communes représentées : Courry, Lablachère, Labeaume



Quelques rencontres à la sortie botanique du matin

20 ° Assemblée Générale

RAPPORT D'ACTIVITES

- 1 - Etudier
- 2 - Faire connaître
- 3 Protéger

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudier



Réunion du Conseil
scientifique à la
Cocalière le 27
août 2022



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudier



**Contribution nette à la connaissance :
nouvelles données publiques partagées**

- Échelle nationale: 14 taxons pour lesquels aucune occurrence n'était mentionnée jusqu'à présent.
- Échelle départementale : le jeu de données contient des observations sur 394 taxons pour lesquels il n'y avait encore aucune donnée dans l'INPN sur les départements de l' Ardèche
- Échelle communale : le jeu de données contient 912 taxons dont aucune occurrence n'était mentionnée jusqu'à présent dans 6 communes de l'écocomplexe.

20 ° Assemblée Générale

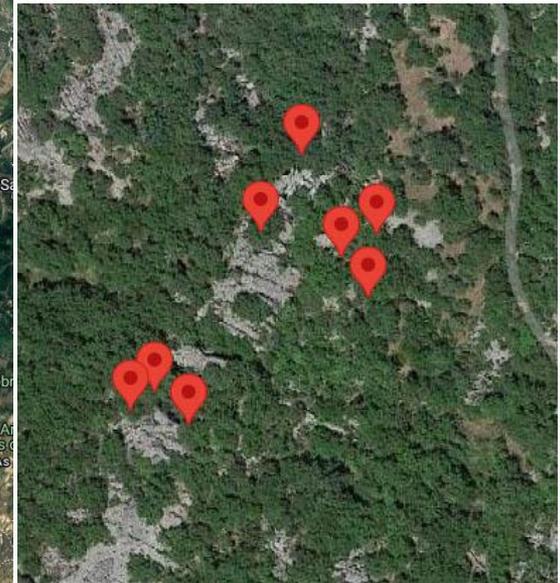
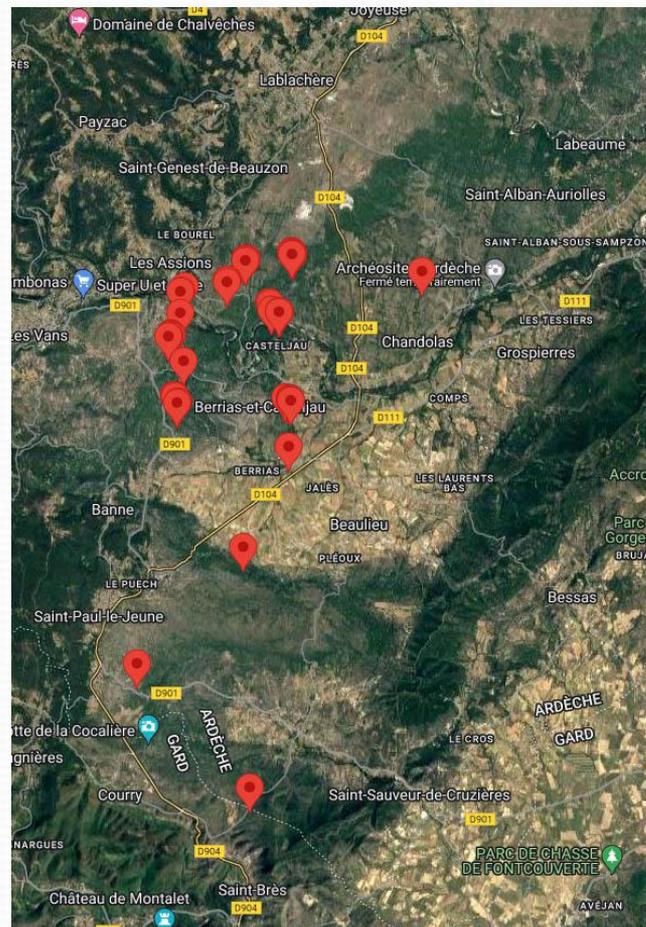
Rapport d'activité – 1-Etudier



CARDOBS

1700 espèces actuellement.
On est encore loin des
5000....

Obstacle : l'inertie des
naturalistes ...



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Étudier



Günther Fleck a étudié les
Odonates du Granzon et du
Chassezac.

Il en ressort :
**29 espèces dans les gorges du
Granzon**

**26 espèces dans les gorges du
Chassezac**

C'est une biodiversité spécifique
importante

Odonata rencontrés en 2022 (12 mai - 3 octobre) sur le Granzon - gorges

- <i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> - <i>Calopteryx virgo ssp meridionalis</i> - <i>Calopteryx xanthostoma</i>	Calopterygidae	ZYGOPTERA
- <i>Chalcolestes viridis</i> - <i>Sympetma fusca</i> (n=1)	Lestidae	
- <i>Platycnemis acutipennis</i> - <i>Platycnemis latipes</i>	Platycnemididae	
- <i>Ceriagrion tenellum</i> - <i>Coenagrion caerulescens</i> - <i>Coenagrion puella</i> - <i>Erythromma lindenii</i> - <i>Pyrrosoma nymphula</i>	Coenagrionidae	
- <i>Gomphus pulchellus</i> - <i>Onychogomphus forcipatus ssp unguiculatus</i> - <i>Onychogomphus uncutus</i>	Gomphidae	ANISOPTERA
- <i>Aeshna affinis</i> (n=1) - <i>Aeshna cyanea</i> - <i>Anax imperator</i> - <i>Boyeria irene</i>	Aeshnidae	
- <i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulegastridae	
- <i>Oxygastra curtisii</i>	Oxygastridae	
- <i>Macromia splendens</i>	Macromiidae	
- <i>Crocothemis erythraea</i> (aval) - <i>Libellula depressa</i> - <i>Orthetrum brunneum</i> - <i>Orthetrum coerulescens</i> - <i>Sympetrum pedemontanum</i> (aval) - <i>Sympetrum sanguineum</i> - <i>Sympetrum striolatum</i> [- <i>Orthetrum cancellatum</i>]	Libellulidae	

29 espèces, bonne diversité.

20° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudier



Ignacio Jean-Baptiste
Service civique à Païolive

Quelques missions
concrètes
du service civique...

Fontinalis sur le Fontgraze

Réaliser un support pour de futur études sur la bryologie du secteur

Formation préalable avec Simon Contant

Établir un plan de répartition du genre Fontinalis sp. sur le Fontgraze



Reprise du travail sur les Pélobates



logie



CARTE D'IDENTITE :

Pelobates cultripes

Individu : P.c_190623_A

Reconnaissance : Série de tâches formant un 8 sur le flanc droit.

Et pour la suite ?

- Préparation d'un protocole avec Jade costechareire

REMERCIEMENTS

Philippe Leclerc (Biospéléologie)

Henri Pierre Aberlenc (Biospéléologie ; Entomologie)

Simon Contant (Bryologie)

Jean François Holthof (Service civique)

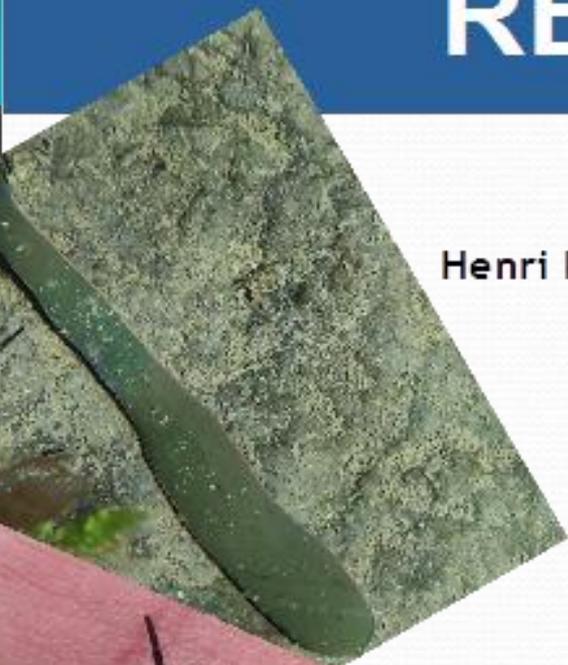
Didier Morin (Orthoptères)

Jade Costechareire (Pélobates)

Gunther Fleck (Odonates)

Gines Martinez (Service civique)

Et certainement beaucoup d'autres...



Deux jeunes en service civique

- Dorian le passionné de photo
- Jean-Baptiste le naturaliste de terrain



Leurs principaux objectifs en biospéologie

- 1 - Actions d'information du public à propos de la faune souterraine
- 2 - Participation à l'inventaire de la faune souterraine du bassin de la Claysse



Actions d'information du public à propos de la faune souterraine - 1

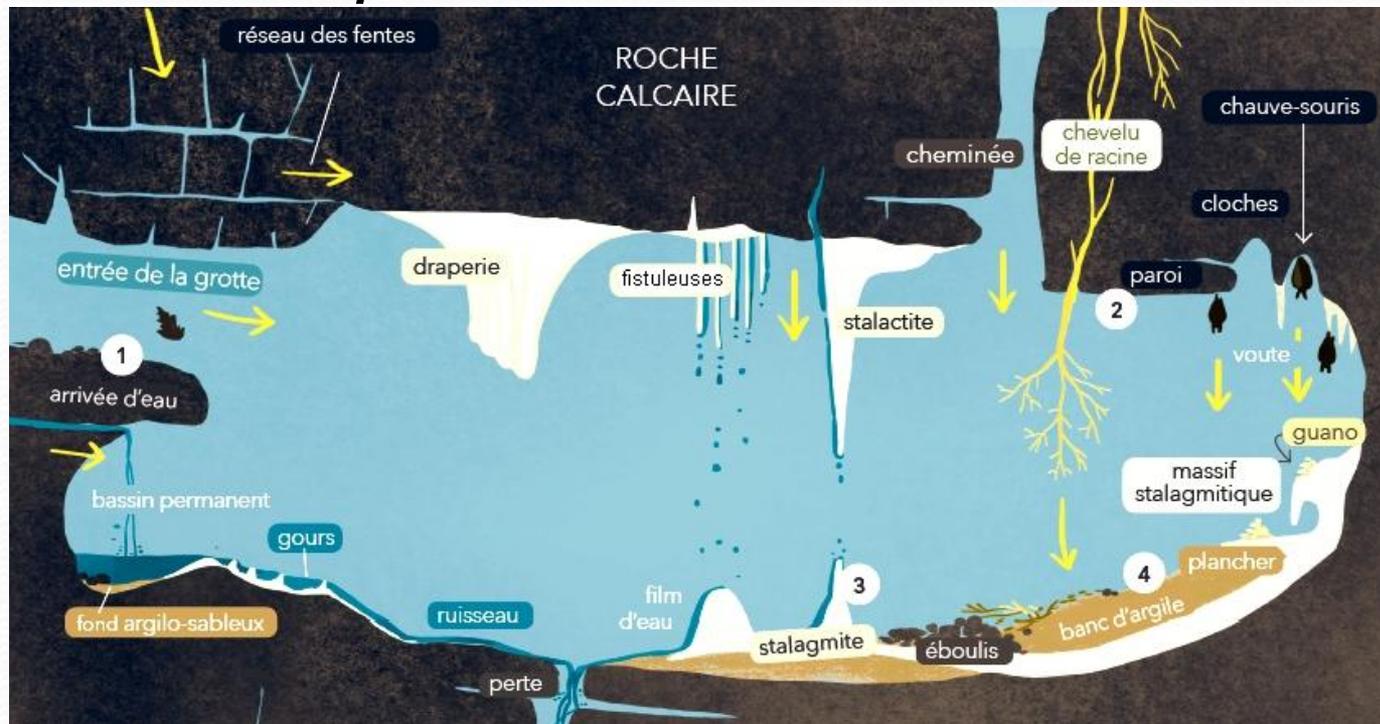
Participation à la réalisation du podcast de
Servane Estarellas :
*" Inventaire de la biodiversité souterraine dans la
grotte de la Cocalière "*



association
PAIOLIVE

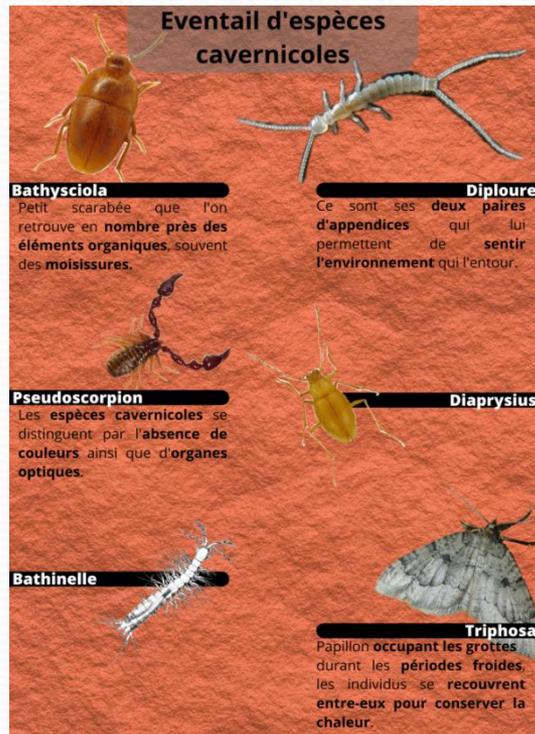
Actions d'information du public à propos de la faune souterraine - 2

Rédaction et illustration de 4 pages pour le
*livret d'accompagnement du sentier
d'interprétation de la Cocalière*



Actions d'information du public à propos de la faune souterraine - 3

Rédaction et illustration de 2 nouveaux panneaux didactiques pour le *sentier d'interprétation de la Cocalière*



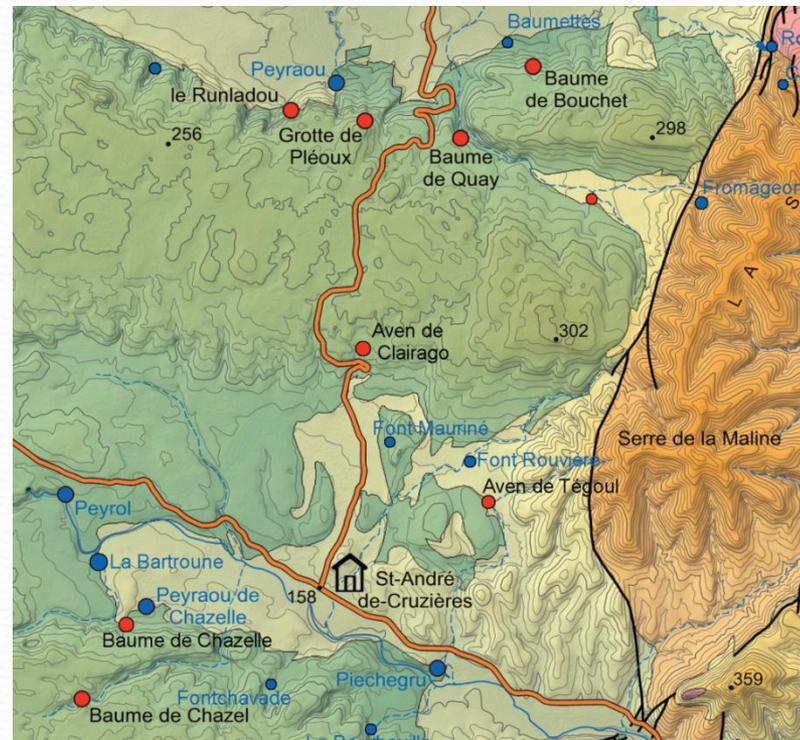
Participation à l'inventaire de la faune souterraine du bassin de la Claysse - 1

Visites de 7 cavités :

- Grotte du tumulus des Gachieux
- Galerie Est du réseau touristique de la Cocalière
- Réseau inférieur de la Cocalière
- Baume Saint Arnaud
- Baume de Chazelle
- Baume de Quay
- Baume des Bouchets

Visites de 3 sources :

- Résurgence du moulin de Pichegru
- Exsurgence du Peyraou
- Source du Fromageon

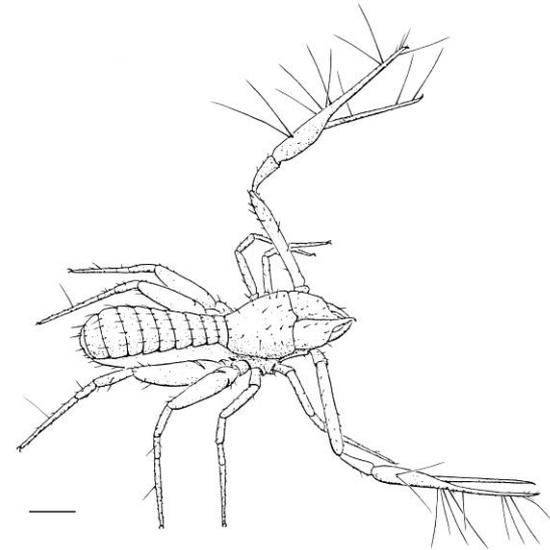


Participation à l'inventaire de la faune souterraine du bassin de la Claysse - 2

Tri des collectes et rédaction de compte-rendus
Pour toutes les cavités il y a eu implémentation de l'inventaire faunistique avec quelques belles trouvailles :

Pour la faune terrestre :

- une nouvelle station du pseudoscorpion *Chthonius (C.) mayi* à Chazelle



Pour la faune aquatique :

- crustacés syncarides à Chazelle et à la Saint Arnaud
- crustacés isopodes asellides : *Proasellus boui*, espèce nouvelle pour l'Ardèche biotée au moulin de Pichegru

Bilan

Pour ce qui concerne les actions d'information du public à propos de la faune souterraine, on peut dire que tous les objectifs ont été atteints et que Dorian et Jean-Baptiste ont pu acquérir des expériences enrichissantes.

Pour ce qui concerne l'inventaire de la faune souterraine du bassin de la Claysse l'apport des explos réalisées est non négligeable même s'il ne peut s'agir que d'un travail de longue haleine dont ni eux, ni d'autres ne verront le bout...



Remerciements

Jean-François Holthoff
Christophe Bouquet
Servane Estarellas
Dorian Pancrace
Jean-Baptiste Ignacio
Lou Besançon
Sylvie Cot
Raphaël Louys
Théo Bataille

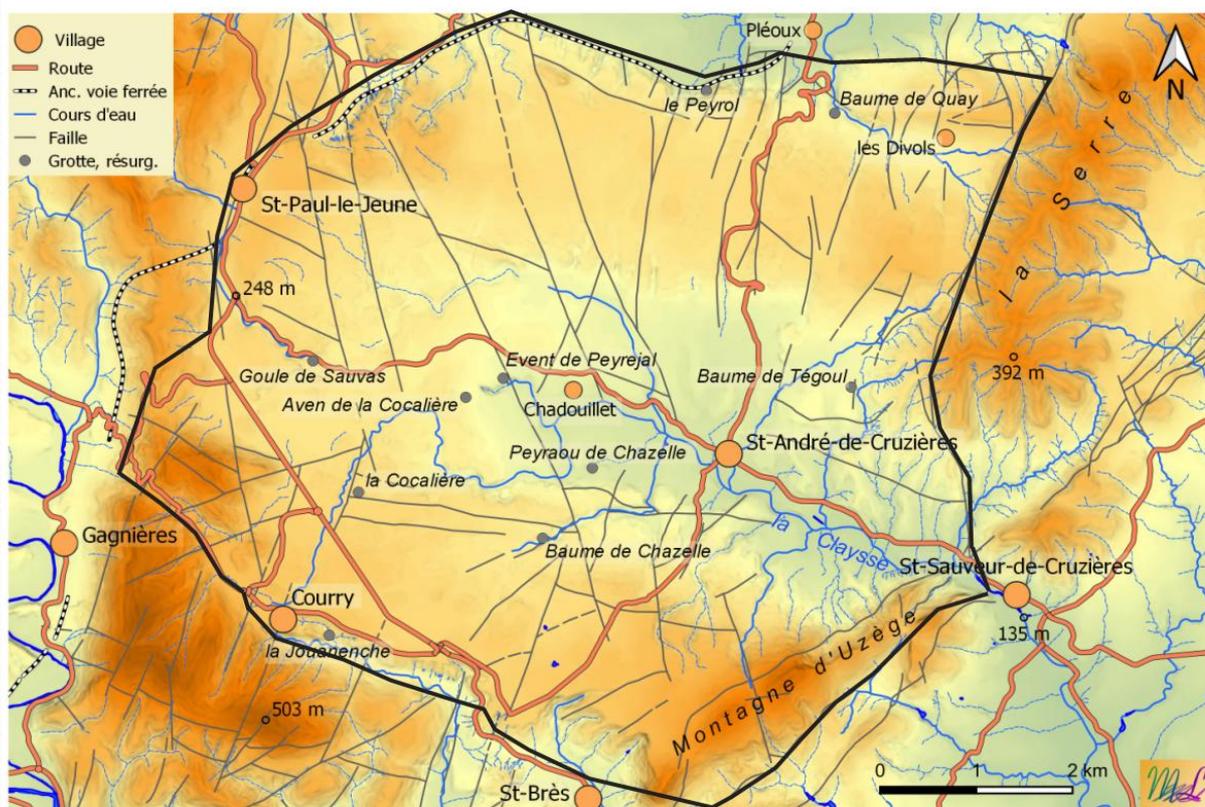


20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudie



- Lancement des Cahiers de Païolive n° 3

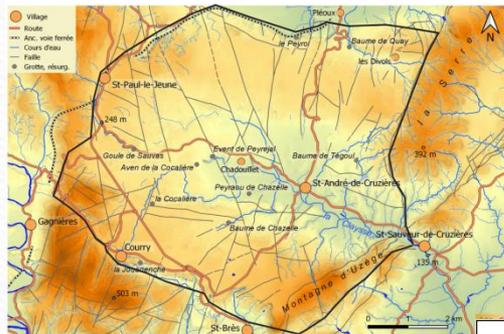


20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudie



- Lancement des Cahiers de Païolive n° 3



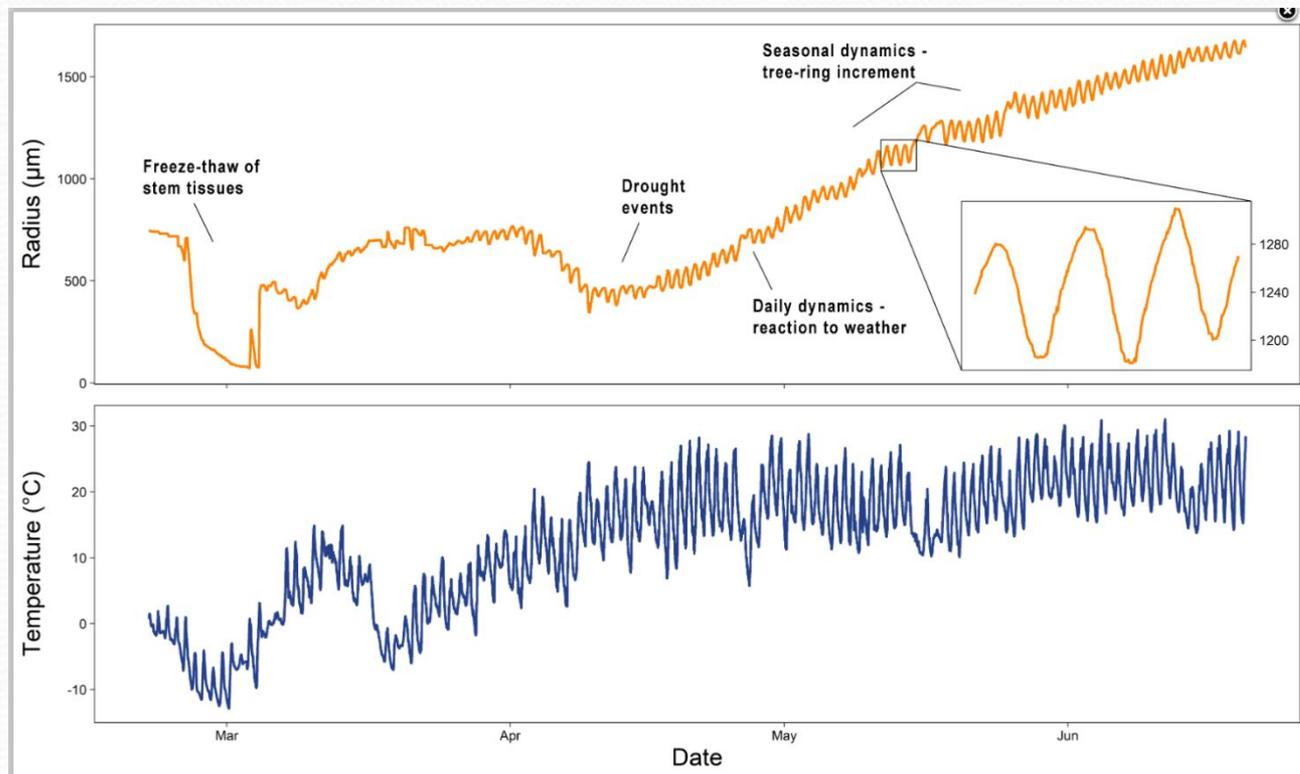
Chapitres	Auteurs	Premiers travaux à réaliser	nombre de pages à envisager
Introduction	?????????????		
Inventaire	Michel Chabaud	Création de l'index - Mise en forme des notices	
Histoire des prospections	Michel Chabaud	Collecte des informations et photos	
Géologie	Michel Wiénin	Diagrammes et coupes à réaliser	
Hydrogéologie	???	Colorations - analyses d'eau (voir CDS07)	
Biospéologie-arthropodes	Philippe Leclerc & Henri-Pierre Aberlenc	Explorations de cavités	
Biospéologie-chiroptères	François Schwaab & Anya Cockle	Enregistrements automatiques	
Biospéologie-micromammifères	?????		
Préhistoire et archéologie	Florent Châteauneuf		
Habitats de surface	Simon Contant et alii ?		
Histoire	M. Martin		
Protection	???????		

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudie



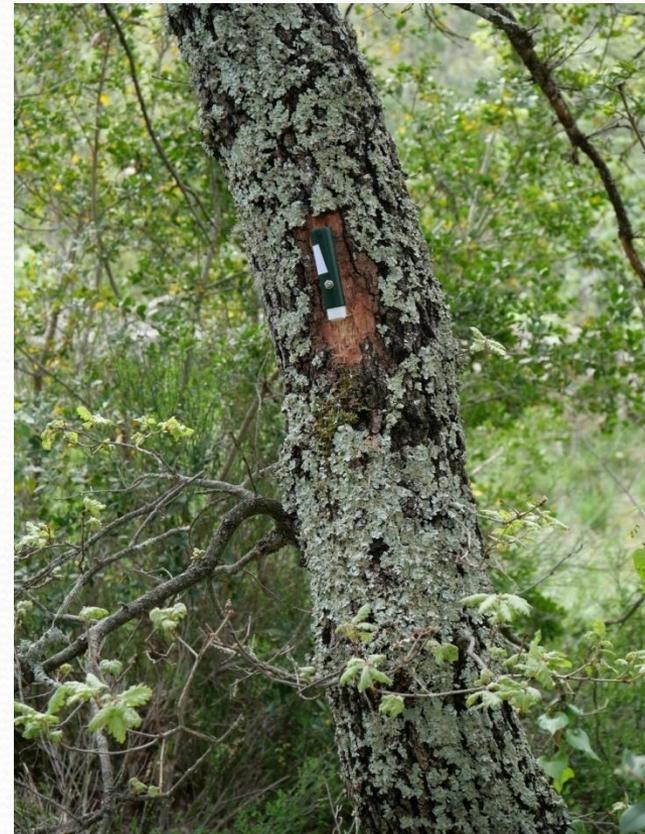
- Observatoire des Chênes



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité – 1-Etudier

- Observatoire des Chênes



La délimitation géographique de l'écocomplexe de Païolive et des gras

Ou cinquante ans (de 1973 à 2023) de questionnements et
d'élargissements successifs du point de vue



par
Henri-Pierre Aberlenc
le 17 avril 2023



Selon la tradition locale et la toponymie, le bois de Paiolive est situé sur la rive droite du Chassezac, de part et d'autre de la D 252 et de la D 901, sans atteindre au sud la D 202 qui traverse Berrias.



Mais le naturaliste qui explore le site et étudie sa biodiversité devient vite conscient que la définition léguée par l'histoire des Hommes n'est pas satisfaisante.



Il découvre que Païolive aux sens géologique et écologique s'étend bien davantage vers le nord et vers le sud.

Deux questions liées se posent alors :

- 1°) quelles caractéristiques font de Païolive une entité écologique originale par rapport aux autres milieux calcaires de la basse Ardèche et du nord du Gard ?
- 2°) jusqu'où s'étend Païolive ?





Nos premières recherches de Coléoptères à Paiolive remontent à l'été 1973, dans le secteur classique qui va de l'Ours et le Lion au Carrefour des Trois Seigneurs.

En juillet 1975, nous découvrons

la Grande Cétoine bleue
Eupotosia mirifica

à Saint-Alban-sous-Sampzon

A la fin des années 1970, au cours des étés qui suivirent sa découverte, de nouveaux biotopes de « la » Cétoine furent découverts.

Tous avaient en commun les caractéristiques suivantes :



- D'abord l'originalité du substrat géologique !
- Paiolive pourrait en première approche être défini d'un point de vue uniquement géologique : ce serait le plateau des Gras du Jurassique supérieur et du Berriassien depuis Saint-Brès au sud jusqu'à la Voult-sur-Rhône au nord...

Conséquences de la nature des couches géologiques :

1°) **originalité du relief**, très différent de celui des autres secteurs calcaires de la basse Ardèche et du nord du Gard

2°) **originalité du réseau hydrographique**
peu dense en surface

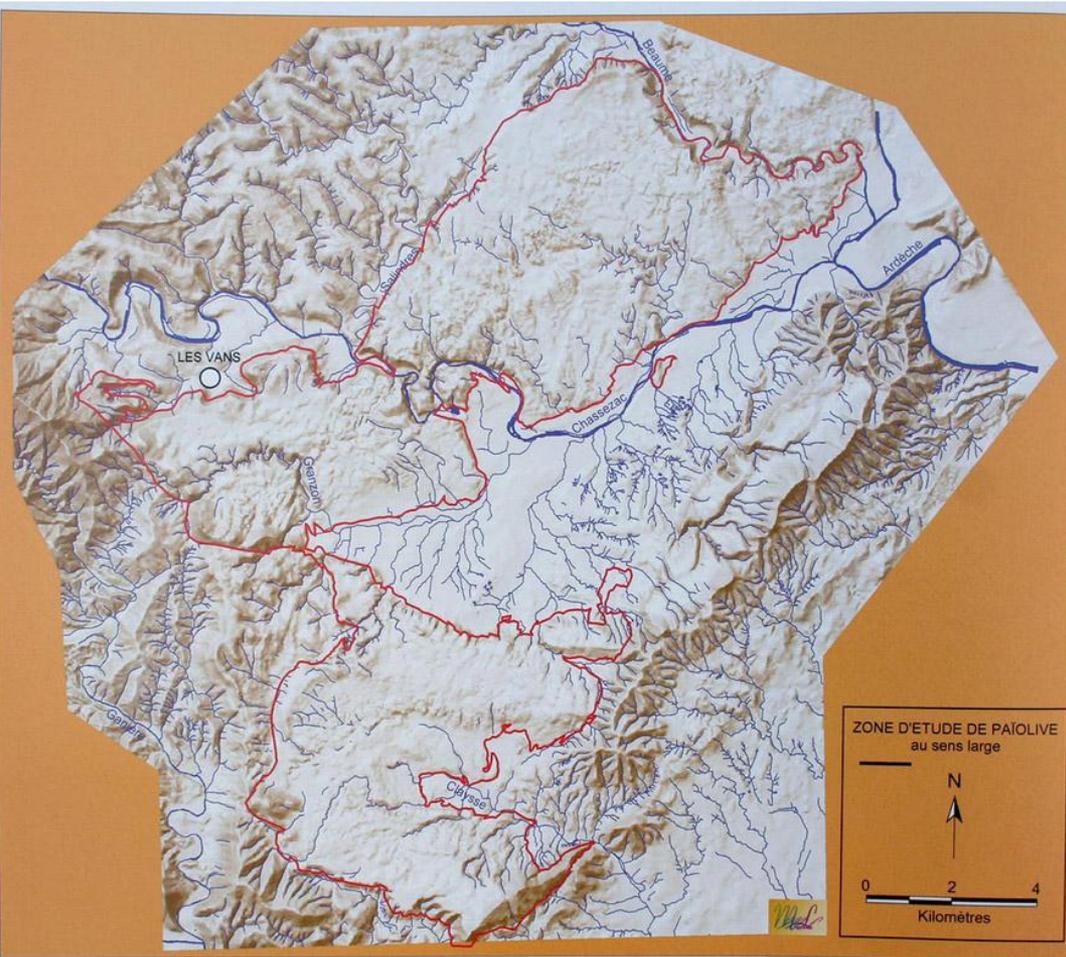


Fig. 2 - Carte de relief avec dégradés hypsométriques. La zone d'étude apparaît distincte des reliefs avoisinants, plus accentués. Le chevelu hydrographique y est plus réduit.

3°) originalité du paysage (rochers, diaclases, lapiaz, dalles calcaires, dolines, zones à herbe sèche...)



4°) Présence de bois plus ou moins denses de **Chênes pubescents**, avec çà et là des sujets âgés parfois têtards parmi des sujets plus jeunes, alors que le **Chêne vert** est présent partout ailleurs



Il suffisait de reporter ces aires géologiques et botaniques sur la carte topographique pour définir à l'avance les stations où l'on aurait des chances de trouver la Grande Cétoine bleue, et c'est ce que l'expérience de terrain de 1975 à 2013 a confirmé : *mirifica* a toujours été aux rendez-vous de la carte !

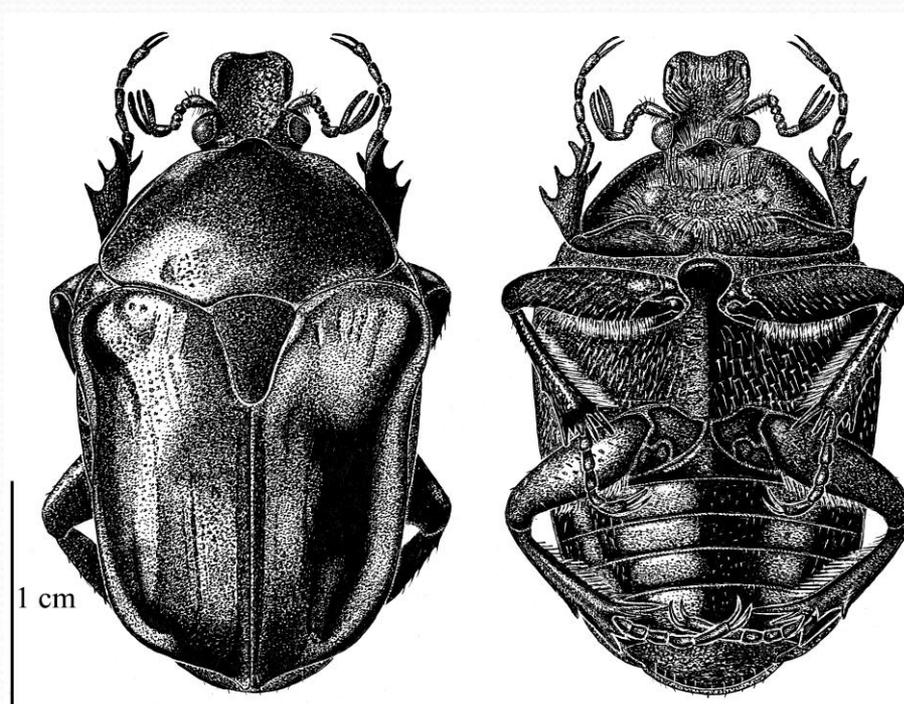


- **Définition 1** : un **bioindicateur** est une espèce que l'on considère comme caractéristique d'un certain milieu naturel et qui permet donc ensuite de repérer et de délimiter ce type de milieu. Et comme tout milieu abrite un ensemble d'espèces en interaction, un bioindicateur définit implicitement l'habitat d'un cortège d'autres espèces.

- **Définition 2** : le **cortège saproxylique** regroupe les organismes fongiques, les bactéries et les animaux qui décomposent le bois pour s'en nourrir et qui se succèdent au fur et à mesure de sa dégradation, en commençant par ceux qui consomment le bois vivant et sain. Ces espèces jouent un rôle essentiel dans le recyclage de la matière organique et dans la vie des milieux boisés
- Il faut y ajouter leurs prédateurs et parasitoïdes.
- Il faut y ajouter aussi les espèces vivant dans les cavités des arbres, grandes ou petites.
- Parmi ces organismes, on trouve de nombreux Coléoptères. Maints Coléoptères saproxyliques ont une grande valeur patrimoniale et sont de bons bioindicateurs de la qualité biologique des forêts.

Paradigme 1

Eupotosia mirifica (Coleoptera Cetoniidae) est une espèce bioindicatrice sténoèce ultra-sensible de la chênaie climacique caducifoliée thermophile méditerranéenne et subméditerranéenne avec continuité locale du milieu depuis des millénaires, révélatrice de la qualité exceptionnelle présente et passée de son milieu pour le cortège des Coléoptères saproxyliques.



La *mirifica* sait bien mieux et plus finement que nous caractériser les biotopes qu'elle affectionne !

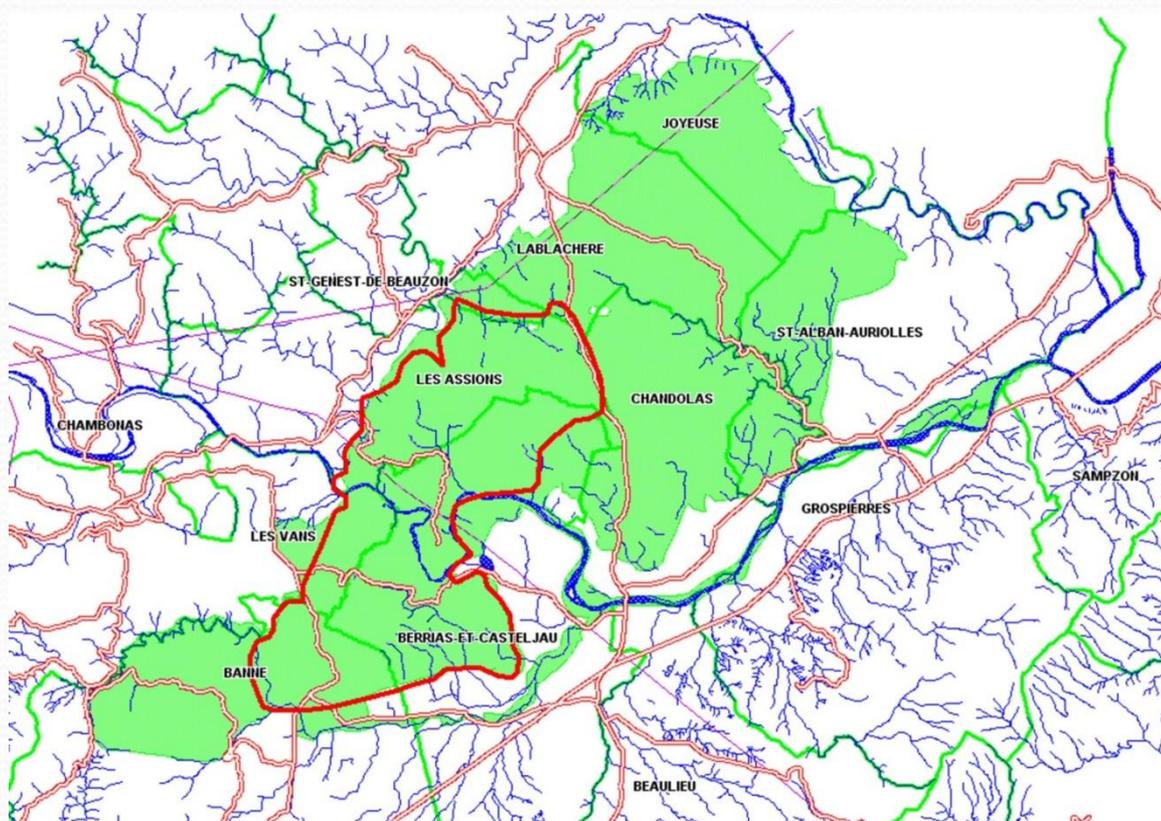
Elle est donc un bioindicateur **exceptionnellement pertinent pour délimiter Païolive.**

Nous avons donc posé :

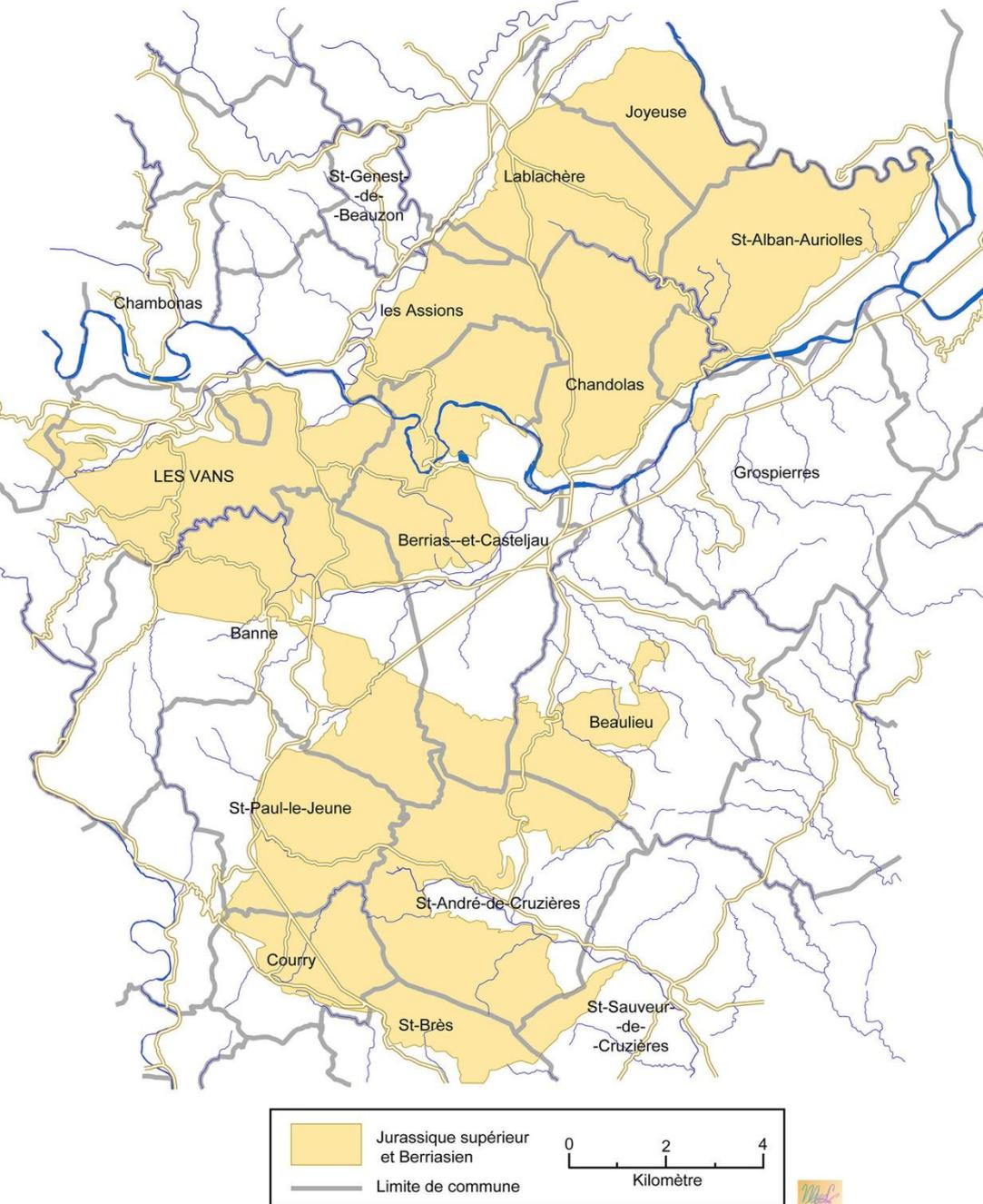
Paradigme 2

Païolive correspond à la partie méridionale du plateau des Gras (calcaires du Jurassique Supérieur et du Berriasien) où vit une **population stable** de la Grande Cétoine bleue *Eupotosia mirifica*.

- Ce qui nous conduisit, dès 1995, dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000, à proposer une première définition géographique de Païolive qui allait de Banne à Saint-Alban.



Gras et calcaires ruiniformes



Maurice LHOMME - mars 2004

- En 2004, au moment de la fondation de l'Association Païolive, nous avons élargi vers le sud la définition de Païolive



En juin 2008, au moment de la publication du premier numéro des *Cahiers de Paiolive*, la délimitation géographique de la « Zone d'étude de Paiolive » s'arrêtait encore à la rivière Labeaume, car *mirifica* n'avait pas encore été découverte plus au nord

Il fut établi en juillet 2008 que *mirifica* est absente sur les communes du plateau des Gras situées les plus au nord (Lanas, Voguë, Saint-Germain, Lussas et Saint-Laurent-sous-Coiron)

Il fut établi en juillet 2010 que *mirifica* est présente sur la commune de Labeaume.

ZONE D'ETUDE DE PAIOLIVE
au sens large



Nous avons
alors inclus la
commune de
Labeaume
dans la zone
d'étude de
Païolive et
ses gras



Il fut établi en juillet 2011 que *mirifica* est présente dans la ripisylve et la chênaie pubescente du cirque de Chauzon



Puis en 2013, sous l'impulsion du Pr Patrick Blandin, du Muséum national d'Histoire naturelle, nous avons commencé à penser Païolive en tant qu'écocomplexe (« assemblage localisé d'écosystèmes interdépendants issus d'une histoire naturelle et humaine commune »)

- En effet, tout en présentant une unité et une originalité indéniables qui le distinguent des zones calcaires adjacentes, Païolive est riche d'une grande diversité de milieux et de microhabitats, sa superficie dépasse 150 kilomètres carrés, son état actuel est le résultat d'une interaction entre la nature et l'Homme
- Et la chênaie pubescente, si remarquable soit-elle, n'en étant qu'une de ses composantes, il est plus pertinent de parler de « L'écocomplexe de Païolive et des Gras » que du « Bois de Païolive ».

L'écomplexe de Païolive
au sens large



En juin-juillet 2016,
nous avons
découvert la *mirifica*
en rive gauche de
l'Ardèche
au niveau des
défilés de Ruoms.





Nos Collègues Olivier Montreuil (du Muséum national d'Histoire naturelle) et Pascal Stéfani ont découvert la Cétoine bleue à Chauzon et à Balazuc.

En ce mois d'avril 2023, nous repoussons donc la limite septentrionale de l'écocomplexe de Païolive et des Gras : elle traverse désormais la commune de Balazuc, au nord de la Tour de Toussaint.

- L'écocomplexe de Païolive et des Gras ainsi redéfini s'étend du sud vers le nord, en général sur une fraction, mais parfois sur la totalité de la superficie des communes suivantes :
- **GARD** : Saint-Brès (en partie), Courry (en partie) et Gagnières (une surface infime).
- **ARDÈCHE** : Saint-Sauveur-de-Cruzières (une fraction infime), Saint-André-de-Cruzières (en partie), Saint-Paul-le-Jeune (en partie) , Beaulieu (en partie), Banne (en partie), Berrias-et-Casteljau (en partie) , Les Vans (incluant Brahic, Naves et Chassagnes) (en partie), Chambonas (une petite fraction), Les Assions (en partie), Chandolas (**presque en totalité**), Saint-Genest-de-Beauzon (une petite fraction), Grospierres (en rive gauche du Chassezac : Ranc d'Aven ; en rive droite du Chassezac : Voidon), Lablachère, Saint-Alban-Auriolles (**presque en totalité**), Joyeuse (en partie) , Labeaume (en totalité), Rosières (en partie), Ruoms (au-dessus des défilés), Laurac-en-Vivarais (en partie) , Montréal (une fraction infime), Chauzon (en partie) et Balazuc (en partie).

RENCONTRES ATBI 2023

- LE PROJET
- UNE SUITE DE 2015
- L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
- L'INTÉRÊT POUR PAÏOLIVE
- COMMENT CELA VA SE PASSER

RENCONTRE ATBI 2023

- **LE PROJET** : Une rencontre des territoires français qui réalisent des IGB / ATBI
 - Pour connaître,
 - Evaluer les dynamiques
 - Protéger
 - **La biodiversité**

RENCONTRES ATBI 2023

- Une suite de 2015 :
- 1ères Rencontres à l'initiative de Paiolive
- Reconnaissance du travail mené par Paiolive
- Contribution au document "Etat de l science de 2018"
- N'a pas réussi à permettre la constitution d'un réseau pérenne.
- **L'implication du MNHN – PatriNat.**
- **L'implication de nouveaux acteurs**
- **Un objectif opérationnel**

RENCONTRES ATBI 2023

- **L'INTERÊT GENERAL**

- Relancer les ATBI qui peinent à trouver des financements.
- Mieux intégrer les ATBI dans les stratégies de suivi et de protection (transition /conversion écologique des territoires).
- Rapprocher les différentes approches européennes
- Encourager une nouvelle génération de taxonomistes

RENCONTRES ATBI 2023

- L'INTÉRÊT POUR PAÏOLIVE :

- Une reconnaissance du travail réalisé
- Faire connaître l'écocomplexe de Païolive sur le territoire
- Favoriser l'émergence d'une protection forte et effective du patrimoine naturel
- Mettre en œuvre un dispositif de suivi inclusif
- Consolider la place stratégique de l'association dans cette stratégie de protection.

RENCONTRES ATBI 2023

- **COMMENT CELA VA SE PASSER ? :**

- Les dates : 17, 18, 19 et 20 octobre
- 16 accueil à La Buissière Labeaume
- 17 et 18 : Ateliers scientifiques et techniques
- 19 : Bilan des ateliers, plénière et terrain (ouverture aux "politiques" et "associatifs", clôture.
- 20 : post-rencontres) : pré-rédaction des actes en groupe restreint)

Rencontres ATBI 2023

• DÉROULÉ

- **Atelier 1 : Qu'est-ce qu'un IGB / ATBI ?**
- **Atelier 2 : A quelles questions répoind un IGB ?**
- **Atelier 3 : Comment mettre en place un réseau IGB en France ?**
- **Atelier 4 : Bilan et stratégie pour convaincre**
- **Plénière : Connaissance, partage, suivi d'impact, protection**
- **Session terrain multi-acteurs / groupes**
- **Conclusion, perspectives**

Rencontres ATBI 2023

- **La mobilisation de l'association Païolive ?**
 - **Avant : préparation, logistique, organisation**
 - **Fête de la science : Animation**
 - **Ateliers : animation, secrétariat, spécialistes**
 - **Interface politiques et associatifs**
 - **Vers une protection réelle de Païolive, reconnaissance de la place de l'association Païolive**

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

2- Faire connaître



Animations de l'été



20^e Assemblée Générale

Rapport d'activité –

2- Faire connaître



Lettres de Païolive 9 et 10 : 2000 exemplaires

lettre_Mai en page 1 14/06/2022 18:58 Page 1

— la lettre de Païolive

#9



PRINTemps 2022



Édito

Espèce d'ordure !

Au cours de balades dans la nature autour du bois de Païolive, il n'est pas rare de tomber nez à nez avec une belle, une bande de grives, ou encore une famille de cactons, mais malheureusement il n'est pas toujours facile de rencontrer des espèces sauvages. Ces dernières années en effet les déchets sauvages pullulent : gravats, déchets verts, godjons, bulles, ou encore électroménagers, il y en a pour tous les goûts, et la belle du mal à comprendre comment quelqu'un peut se dire sans état d'âme «tiens, et si j'allais vider ma benne dans la nature autour'hui ? ». Un effet boule de neige s'en suit, car il suffit d'un petit déchet à un endroit pour que d'autres personnes se demandent le droit d'en rajouter. De tels comportements sont inacceptables, et les déchets sauvages, plutôt nombreux sur le territoire, sont facilement accessibles à tous. Il s'agit donc d'un choix de responsabilité et de complaisance. Les mairies ainsi que les pouvoirs publics ne peuvent que trop peu résoudre le problème au niveau sur leurs territoires et rares sont les sanctions.

Les impacts sur les milieux naturels que ces déchets sauvages engendrent ne sont pas des moindres, sans même parler de la pollution visuelle : pièges pour la faune, notamment les cannettes et les bouteilles, risques de départs de feux provoqués par un tesson de verre, destructions d'habitats, de zones humides, et bien sûr pollution des sols. Car le territoire de Païolive est très sensible à la pollution publique et le seul système qui ne permet pas l'épuration de tous les polluants de surface se retrouve alors immédiatement dans les ruisseaux périphériques. Si la crise sur le fait d'un des responsables de ces déchets, je n'hésiterai pas à lui lancer « espèce d'ordure ! ». Pour autant, si le fait et le traitement des

Actualités

UNE HISTOIRE LOCALE

C'est celle d'un terrain situé sur la commune des Assons, au bord du Chassezac. C'était une parcelle boisée, peu fréquentée, jadis plantée de pêchers. Elle était devenue une des décharges sauvages que les déchèteries officielles n'ont pas fait disparaître : gravats de charniers, meubles, pneus, pots, seaux, meubles. Les entreprises locales bernaient directement et les arbres cachaient le forêt, à l'insu des propriétaires, d'ailleurs non informés. En 2021 des notifications touchèrent la Guinguette du Chassezac juste en amont de la parcelle. De nombreux déchets issus de son nettoyage furent déposés sur le terrain, aggravant la situation. Le nouveau propriétaire de la parcelle voulut remédier à cette situation et permettre à un agriculteur de l'exploiter. Un premier nettoyage fut entrepris, qui mit au jour d'anciens déchets et quelques déchets à certains personnages. Dans cette affaire un degré est franchi avec la marchandisation de ressources naturelles précieuses. Quel contraste entre le sens de la responsabilité d'un propriétaire et la négligence coupable de tant d'acteurs locaux !

Propos d'Igor SAVITCH recueillis par Jean-François Holtorf



déchets est important, à l'heure où il n'en a jamais été autant question, et paradoxalement aussi à celle où l'humanité n'en a jamais autant produit, n'oublions pas que la solution de fond est leur réduction pure et simple, car aucune

sable ? Au premier chef, les entreprises et les particuliers qui ont occupé le terrain d'autrui pour le transformer en dépôt illégal. Mais aussi tous ceux qui leur ont assuré l'impunité et sont devenus complices, y compris les pouvoirs publics, qui laissent d'autres déchèteries sauvages bien connues prospérer dans ce secteur. Les fortes pluies envoient d'ailleurs certains des déchets dans le Chassezac, via des talwegs. Ce laisser faire est révélateur de bien d'autres pratiques à la nature, assurées de l'impunité dans la mesure où leurs auteurs sont bien insérés dans les réseaux locaux. Un exemple qui concerne aussi ce terrain en bord de rivière : des pêcheurs ont constaté une baisse des populations de poissons. La raison ? Des chasses nocturnes au harpon ! Les autorités locales savent tout mais se gardent d'intervenir pour mettre fin à ce pillage qui apporte quelques recettes à certains personnages. Dans cette affaire un degré est franchi avec la marchandisation de ressources naturelles précieuses. Quel contraste entre le sens de la responsabilité d'un propriétaire et la négligence coupable de tant d'acteurs locaux !

Propos d'Igor SAVITCH recueillis par Jean-François Holtorf



autre solution n'est miraculeuse et la persistance de ces déchèteries sauvages indique que réglementation et éducation ne suffisent pas.

— la lettre de Païolive

#10



HIVER 2022-2023



Édito

Tourisme & Respect de la Nature

Le tourisme est une fierté pour l'Ardeche. Sa progression est vertigineuse : les chiffres sont là pour en témoigner. La nuit du 6 août 2022 en est un exemple emblématique. Ce jour là 150 000 touristes ont dormi dans notre département qui compte à peine plus de 300 000 habitants. Et pour en rester avec les chiffres souvent plus pérorants que les démonstrations les mieux maîtrisées, le patron de l'Agence de Développement Touristique, M. Jean-Yves Meyers, revendique 1 million de nuitées supplémentaires comprises à 2019. Les Ardéchois appréhendent ce succès. Pour eux le tourisme a un impact positif sur la préservation du patrimoine tout en stimulant l'économie locale. Seulement à regarder de plus près ces minima ardéchois émettent quelques réserves. Pour plus de 1/3 voire la moitié d'entre eux selon les enquêteurs l'enthousiasme est tempéré dès qu'il s'agit de l'environnement. L'afflux de vacanciers aurait ses limites. Son impact sur la nature est redouté. Et même en se comportant de manière responsable le nombre peut causer des dommages.

La taille des sites importe peu. La nuisance de Font Vive sur la commune de Croppieres, un joyau plutôt modeste par sa taille, provoque chaque été une surfréquentation effectivement gérée. Dans les gorges de l'Ardeche les embouteillages de canots ont écorné leur réputation. Il a même fallu en 2018 renforcer la réglementation dans la Réserve Nationale des Gorges. Et quand les décrets sont abrogés c'est la population qui s'en mêle. A Verdon les rivières ont unilatéralement décidé de barrer l'accès à la cascade de Baurou pour neutraliser l'afflux de visiteurs. Il est urgent d'avoir une réflexion de fond sur l'évolution du tourisme dans le département. Réduire l'impact écologique

Actualités

SUR LES PLAGES DU CHASSEZAC EN ETE

La fréquentation des plages du Chassezac ne diminue pas, bien au contraire. Mais les capacités de résilience de la nature ne sont pas infinies. L'Association Païolive venait d'écrire une première étude sur les macro-invertébrés du Chassezac et constatait sur près de 8500 échantillons récoltés en 2018 et 2020, à la fois le maintien d'une biodiversité relativement importante en terme d'espèces et une incertitude sur les populations en terme de biomasse. A partir de ce constat, deux attitudes sont possibles. Soit penser certains acteurs, que le bas Chassezac est déjà sacrifié car trop artificialisé par les liches de barrages et la surfréquentation touristique. Soit ne pas se désigner à la disparition d'une biodiversité sans doute plus riche que dans les Gorges de l'Ardeche et mettre en oeuvre sans tarder des mesures préventives pour la préserver. Le point provenant surtout de la surfréquentation touristique estivale, deux options ont été discutées, dont la première a été mise en oeuvre en juillet et août 2022.

En effet plusieurs fois par semaine une équipe de 4 personnes, accompagnées par Günther Fleck, spécialiste de la faune aquatique, sont intervenues sur les plages de Chaulieu et de la Pâdelie. Un stand d'information (si correct) était tenu tout au long de la journée avec une documentation, une exposition d'insectes présents dans le Chassezac et un intervenant dynamique. Une autre équipe allait sur les plages et dans l'eau à la rencontre des vacanciers pour expliquer la pré-

sence et la vie de la faune aquatique sous leurs pieds et en période de reproduction. Une approche surprise à été le bon accueil reçu et la réactivité des estivants aux informations sur la biodiversité qu'ils ne soupçonnaient pas. Des messages déjà répétés par ailleurs ont du être renouvelés : suspension de la création de petits barrages ludiques qui perturbent le milieu et la faune, réduction des crèmes solaires qui accumulent sont génération de polluants. Il est prévu de reprendre cette opération en 2023. Mais la sensibilisation ne se suffisant pas à elle-même, d'autres types d'action sont envisagés. L'été de 2018-2020 a montré en effet que certaines zones, soit en raison de leur localisation dans le cours d'eau, soit en raison d'une moindre fréquentation, servaient de refuges à la faune aquatique. Comprendre la formation de ces zones, les repérer et obtenir qu'elles deviennent des zones de qualité, telle sera l'action principale de l'Association, en lien avec les loueurs de canoës et les acteurs institutionnels.

Jean-François Holtorf



Il en va du confort du touriste, de sa complaisance avec les mairies et du devenir de la nature.

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

2- Faire connaître



Lettres de Païolive 8 et 9 : 2000 exemplaires

lettre10_Mise en page 1 02/03/2023 13:57 Page 5

L'Complexe de Païolive et des Gras Echos du Conseil Scientifique- 1



Découverte de la Grenouille de Pérez et de la Grenouille de Graf dans l'éco-complexe de Païolive.

En juin 2024 a été découverte dans le ruisseau de Fontgraze-Bourbouillet une population mixte de Grenouille de Pérez (*Pelodytes peresi*) et de Grenouille de Graf (*P. cf. grafii*). Rappelons que ces deux taxons forment un système hybridogénétique : la Grenouille de Graf ne peut se reproduire qu'en se croisant avec la Grenouille de Pérez. Pour une confirmation formelle de la détermination de ces grenouilles, le Curio-Curs réalise actuellement des analyses génétiques à partir de prélèvements de salive.

Une grenouille de Graf ou de Pérez avait déjà été localisée, sur emplacement sonore, dans le bois des Bannes, au sein d'une petite retenue sur un affluent de la Gardère, dans la commune de Barne, selon l'observation de Philippe Geniez, Roland Dalard et Jean-Sébastien Roux le 2 juin 2013. Néanmoins, il s'agit ici de la première mise en évidence d'une population viable de ces taxons dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Grenouille de Pérez et son syntypique, la Grenouille de Graf étaient probablement répandues par le passé dans la zone sub-méditerranéenne de la région Rhône-Alpes, jusque dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Or les grenouilles vertes indigènes d'Europe de l'ouest sont actuellement, en régression en France à la suite d'introductions involontaires de souches de Grenouille rieuse « au sens large » (*P. ridibundus* s.l.), importées d'Europe centrale et orientale pour le commerce des usages de grenouilles. En effet, ces souches présentent un caractère très envahissant.

Dans l'état des connaissances, l'habitat de reproduction de la Grenouille de Pérez et de Graf s'étend sur un linéaire d'environ 500 m vers l'amont depuis la Fontaine Méjane. Les effectifs sont au minimum de plusieurs dizaines d'adultes reproducteurs, ce qui est assez important chez ces espèces.

La population découverte a certainement subsisté grâce à sa situation



Grenouille de Pérez à Fontgraze © R. Duguet

en tête de bassin hydrographique, relativement à l'écart des noyaux de population de Grenouille rieuse s.l., c'est-à-dire le lit mineur du Chassezac. Cette configuration semble assez sécurisée lors des découvertes de populations relictuelles de grenouilles de Graf et de Pérez. Actuellement le front de colonisation de la Grenouille rieuse s.l. se situe environ 1 km plus en aval, c'est-à-dire à proximité du pont de Bourbouillet. D'autres hypothèses complémentaires peuvent expliquer le maintien de cette population, comme les températures estivales extrêmes dans les vasières stagnantes en eau, auxquelles seraient mieux adaptées les Grenouilles de Pérez/Graf que la Grenouille rieuse s.l., ou la conformation en pontail de la sortie du canyon, limitant la diffusion des appels nuptiaux dans l'environnement. Les amphibiens dénotent en effet la présence de poches d'eau à plusieurs kilomètres de distance.

On notera que ces taxons sont inscrits à l'annexe IV de la Directive Habitats et qu'ils sont pris en compte dans le Document d'Objectifs, actuellement en révision, du site Natura 2000 « Bois de Païolive et Basse Vallée du Chassezac ».

Révis DUGUET

Le ruisseau de Fontgraze - Bourbouillet est sans doute l'un des sites de reproduction les plus riches en espèces d'amphibiens de la région Rhône-Alpes (avec 10 espèces sur les 23 présentes) et peut-être aussi de la zone méditerranéenne française. C'est donc un site d'importance nationale pour la préservation des amphibiens. Le ruisseau comporte des fossés alimentés par des écoulements karstiques entrant en activité à la suite de pluies intenses appelées épisodes « covençous ».

Nous avons constaté que certaines espèces, en particulier le Piéloté cultrifère (*Pseudoeurycea cultrifera* (Cuvier, 1829)), pouvaient se reproduire à une fréquence ternaire, c'est-à-dire à la fois printanier, estival et automnal, ce qui n'était pas documenté chez cette espèce. Nous avons aussi noté un record de brièveté du développement larvaire chez la même espèce. Cette brièveté favorise la flexibilité temporelle générale des Amphibiens en zone méditerranéenne. Les facteurs écologiques qui peuvent expliquer la présence de cette diversité sont entre autres la régularité de la succession Chronodurée et d'essence, mais aussi les phénomènes de chasse, qui contribuent sans doute à limiter la prédation des larves d'amphibiens par les insectes aquatiques et les Poissons invertébrés.

La Basse Vallée, très riche en arthropodes et autres invertébrés, est menacée depuis peu par le piétement induit par l'installation d'un belvédère et d'un parking de huit places, qui incitent les visiteurs à descendre dans le ruisseau et dans l'eau. Une fréquentation incontrôlée du vallon par des visiteurs représente également une menace pour le peuplement d'amphibiens : introduction de poissons prédateurs d'amphibiens (chrysoïdes), introduction de grenouilles rieuses au sens large, A



Piéloté cultrifère

ici, Grenouille rieuse (*Pelodytes ridibundus*), Grenouille agile (*Rana diademata*), Grenouille de Pérez (*Pelodytes peresi*), Grenouille de Graf (*Pelodytes grafii*).

lettre10_Mise en page 1 02/03/2023 13:57 Page 6

Echos du Conseil Scientifique- 2

Les Grottes des Cayres et du Ranc de Félix dans les Gorges du Chassezac Un site d'importance majeure pour les Chiroptères en Auvergne-Rhône-Alpes

Les colonies de chauve-souris des Gorges du Chassezac sont connues depuis longtemps au point qu'au XIX^{ème} siècle leur guano était exploité par des agriculteurs. Elles figurent parmi les sites de reproduction et d'hibernation majeurs de la région ALRA. La LPO avec le soutien du Comité Départemental de Spéléologie et du chargé d'animation du site Natura 2000 y effectue des comptages réguliers depuis 2000 en hiver et en été pour les 12 espèces qui y ont été recensées. Ces grottes et leurs environs relèvent du site Natura 2000 Bois de Païolive et Gorges du Chassezac ainsi que d'un Espace Naturel Sensible du Département d'Ardèche qui est propriétaire de la Grotte des Cayres.



Murin de Cappacchi - Photo G. Lamac

Le nombre des individus en nurserie, cumulé sur deux grottes, est variable selon les années (il atteint 2430 femelles en 2020) et les populations semblent se maintenir. La question de la viabilité dans le futur de ces colonies reste cependant posée. C'est pourquoi l'Association Païolive, avec le soutien financier du Département d'Ardèche, a mené une étude sur les deux années 2020 et 2021 pour évaluer cette viabilité. C'est Clara Prothet-Demoux, qui a conduit cette étude dans ses stages en Masters I et II à l'Université de Lyon.

En 2020 il s'est agi de déterminer les terrains de chasse potentiels des femelles présentes dans les grottes et de produire une cartographie des habitats naturels et de leur fréquentation par les diverses espèces de chauve-souris présentes, au moyen de détecteurs-enregistreurs acoustiques automatiques. Démarche complétée par des captures sur le terrain. La cartographie et les statistiques sont disponibles sur le site web de l'association. Deux résultats se détachent de l'analyse des données : l'importance de la proximité de l'eau et le fait que les femelles chassent dans un rayon inférieur à 2 km autour des deux grottes.

Les rivières et les points d'eau ont donc un rôle structurant majeur dans le paysage perçu par les chauve-souris à Païolive. Celles-ci ont en effet



Grand Murin - Photo D. Auperman

d'importants besoins en eau qui tiennent à trois causes principales. Les pertes hydriques par évaporation. L'évacuation de l'urée gène par la digestion des proies puisque leur nourriture est composée exclusivement d'insectes. Les besoins accrus des femelles allaitantes. La présence de milieux humides et d'eau libre constitue donc un facteur majeur conditionnant la présence des chauve-souris à Païolive. En 2021 les études ont été poursuivies et ont abouti à une cartographie plus précise des terrains de chasse dans un rayon de 2 km autour de la grotte des Cayres. De nouvelles analyses acoustiques par enregistrements automatiques ont été réalisées auprès des entrées des deux grottes, ce qui a permis d'obtenir des profils d'activité en fonction des heures de la nuit : sorties des chauve-souris en début de nuit, passages à la grotte en milieu de nuit et retours en fin de nuit, ceci par espèces et pour chaque grotte. Des captures au filet ont été réalisées concomitamment.

À la suite de ces études très fines, quelques conclusions peuvent être tirées sur la viabilité des colonies. Positivement :

- Abondance de gîtes favorables pour l'installation de colonies de parturition, par la présence de nombreuses grottes peu fréquentées, certaines offertes de grands développements et de vastes salles.
- Abondance de terrains de chasse favorables. La mosaïque des milieux couverts de Païolive est favorable aux piélotés ainsi qu'aux murins de grande taille et au Murin à oreilles écharnées. Avec le Chassezac, la Beaume et l'Ardèche, Païolive semble favorable au Murin de Cappacchi.



Rhinolophe Euryale - Photo G. Lamac

Mais il en ressort aussi que la viabilité de ces colonies n'est pas garantie de façon certaine mais dépend d'un certain nombre de mesures de conservation.

- Puisque l'occupation du sol dans les zones de chasse correspond pour 13% à des surfaces agricoles, la limitation des traitements phytosanitaires et pharmaceutiques est impérative. Notons que France Nature Environnement a dû entamer une action en justice pour que l'Etat français honore ses engagements européens en matière de réduction de ces traitements dans les sites Natura 2000.
- L'étalonnage urbain avec des zones d'éclairage nocturne implique de préserver les milieux naturels comme les ripisylves.
- Dans le midi de la Chassezac, la tournée estival provoque des dérangements importants en soirée et durant la nuit à proximité des entrées des grottes. Il serait utile de limiter l'éclairage nocturne sur les plages ainsi que l'intensité des bruits. Des plantations de haies pourraient réduire certains de ces impacts.

FRANÇOIS SCHWAB

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

2- Faire connaître



Sorties et Conférences

Sortie géomorphologique : le karst du Bassin de la Claysse en 2022 (Y. Callot)



Regard
sur le
comportement animal

**Projection et
Conférence**
de Laurent Berger
Naturaliste et photographe

Vendredi 3 Février
18 heures



JOYEUSE
La Grand Font, Salle des Fileuses

Renseignements : 06 76 22 23 19



CONFERENCE

500 millions d'années d'histoire des Vans

Lire et
comprendre
notre région
à travers
ses roches



par Michel WIENIN, Géologue
SAMEDI 4 MARS 18 HEURES
CINEMA VIVANS - LES VANS



Entrée Libre
Renseignements
06 76 22 23 19



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

2- Faire connaître

Forums associatifs et Galerie des Vans





Vidéos réalisées sur Païolive

Par PANCRACE Dorian, en Service Civique

<https://www.youtube.com/watch?v=YqGDqYJ-2Rc>

20 ° Assemblée Générale



Le bois de Païolive (07), un cadeau de la nature ! (Vidéo de relaxation)...



La montagne de la Serre : Le col de la Cize/Ardèche(07)/27 Décembre...



Bois de Païolive : Le sentier du Renard/Ardèche(07)/28 Décembre...



Païolive (07) en Hiver : Mousses et Karst au sentier de la Vierge - 13...



Païolive (07) sous la neige, des paysages rares, féériques et...



La résurgence de Font Vive et La ruine du Chastelas/Grospierres (0...



Païolive : A la découverte de la presqu'île de Casteljau (Endieu,...



Païolive (07) : Le Bestiaire et la Grotte de la Gleysasse - 9 Mars...



La Serre de Barre et le sommet de Bannelle/Ardèche/ Les Vans(07) e...



Conférence du géologue et spéléologue Michel Wienin ...



Journée citoyenne à la Grange aux Pères...



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Grange aux Pères



Mairie de LABLACHÈRE

Soulageons la nature

Site de la « Grange-aux-pères » en cours de réhabilitation

HIER **DEMAIN**

Interdiction de déposer des déchets

Contact Mairie : 04 75 36 65 72

Mairie de LABLACHÈRE

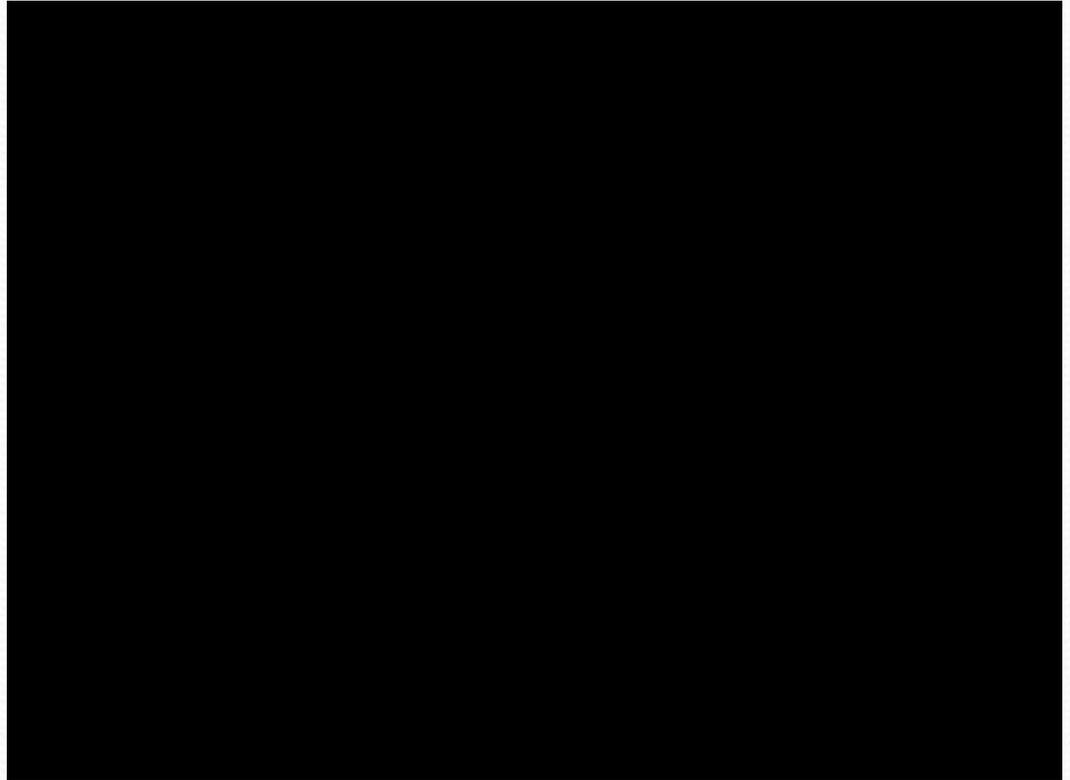
20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Grange aux Pères



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Grange aux Pères : Prochaines étapes

- Deuxième opération citoyenne, 29 avril ?**
- Analyses des sols**

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Fontgraze

- Refus de clôturer
- Souhait de réduire le parking
- Cet été actions d'information et de prévention

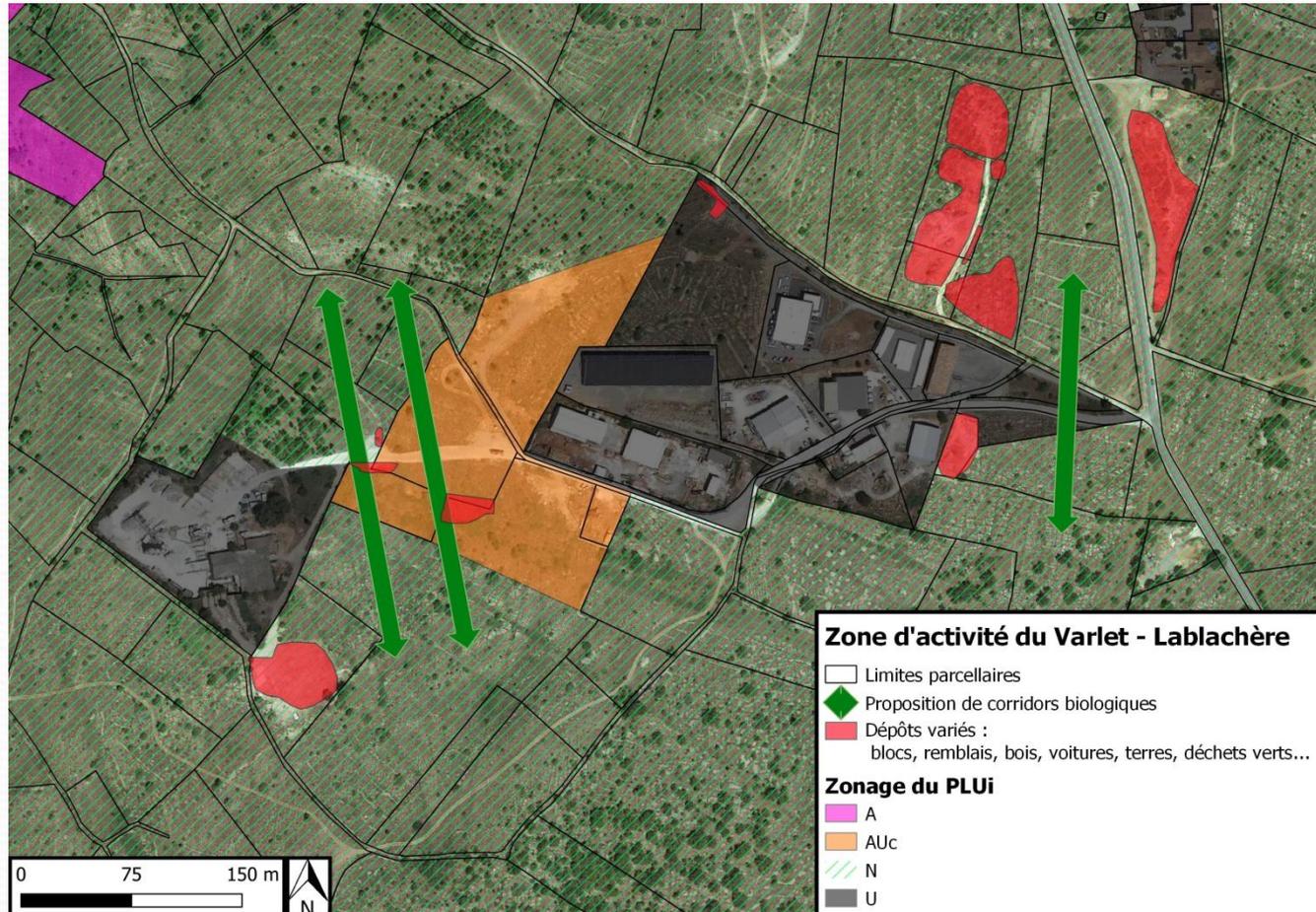
20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



ZAE du
Varlet



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Loisirs
mécaniques

SPORT MÉCA-NIQUE LA NATURE



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger

Collectif à Saint-Brès et Saint-André

Actions sur Grospierres par la Frapna



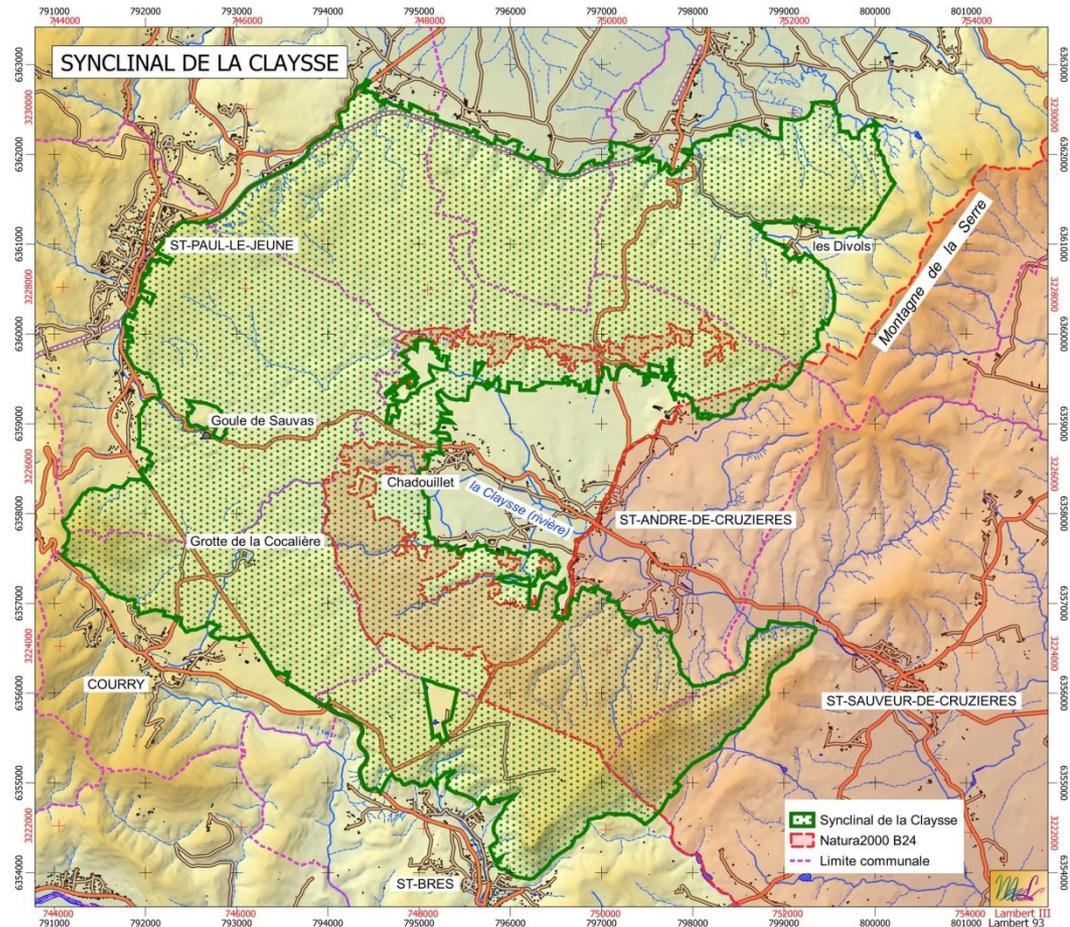
20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Synclinal de la Claysse
avec ABCèze



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Synclinal de la Claysse avec ABCèze



INVITATION

A une journée de découverte du synclinal des Cruzières (géologie, eaux souterraines, grottes)



Vendredi 05 mai 2023 à 09h00
Au parking de la grotte de la Cocalière, 30 500 Courry

Programme :

09h00 : accueil à la grotte de la Cocalière

Montée à la chapelle St-Sébastien : vue sur le synclinal

Peyraou de Beaulieu

12h00 : repas champêtre offert à la résurgence du Moulin de Pichegru

Les grottes de Chadouillet - Sauvas

16h30 : retour en salle et échange



Merci de bien vouloir confirmer votre participation par mail ou par téléphone avant le 25 avril 2023 :
Syndicat Mixte ABCèze - 95 chemin de la carrière, 30500, Saint-Ambroix
Tél : 04 66 25 32 22 - Email : accueil@abceze.fr

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Natura 2000

**Participation aux comités de pilotage
et à la révision des DocOb**

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Natura 2000 : Participation aux comités de pilotage et à la révision des DocOb

Suite au vote de la loi 3DS, relative à la décentralisation, à partir de 2023, la gestion des sites Natura 2000 terrestres est transférée aux régions. Dans ce contexte, les services de l'État n'auront plus vocation à participer au Copil. L'outil de financement de la politique N2000, associant des fonds de l'État et du FEADER subsiste, mais la région AuRA a fait le choix de ne pas le mobiliser (en AuRA : ~100 ETP pour animation N2000). Pour 2023, le financement de l'animation Natura 2000 a été préservé grâce à l'engagement des crédits de l'État et du FEADER dans le cadre du dispositif antérieur. L'État conserve la responsabilité de la désignation des sites et de leur modification de périmètres.

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Moyenne-Ardèche :

Travaux d'aménagement pour la Cistude d'Europe dans la boucle de Chauzon
Travaux de fermeture d'un secteur des voies d'escalade dans le Cirque des Gens

Intervention G. Issartel :

Suivi de 4 grottes et une cave

Présence de Rh Euryale (nursérie, transit), Min. Schreibers (transit), M. Capaccini (nursérie), M. GT (nursérie).

Pb de la fréquentation de sites « non protégés physiquement »

Bois d'Abeau-Bois des Bartres

Pb Écrevisses à pieds blancs : inventaires AAPPMA.

Site mis en priorité dans la SAP.

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



1-Actions 2022 :

Canoës : chiffres compris entre 2019 et 2020

Débarcadère de Chaulet monte en fréquentation

Réflexion en cours avec les 5 loueurs : équilibre activité économique et impact sur le milieu (nb max de bateaux/jour)

Problème de la pollution par le plastique

Rééquilibrer la fréquentation entre les deux débarcadères (Mazet/Chaulet)

Voies d'escalade : 827 voies sur 10 km de linéaire

Déséquiper des voies : entre 4% et 14% (30 à 120)

Normes de sécurité et conventions caduques

Acquisition Chaulet par le CD 07 cadre ENS

2-Révision DocOb :

Bilan des actions : 75% des actions prévues ont été réalisées.

Baisse globale des espèces

Augmentation de la fréquentation touristique

Augmentation de la surface de la forêt

Diagnostic écologique :

23 Habitats IC

30 Sp. IC All

64 Sp. Animales remarquables

40 Sp. Végétales remarquables

Diagnostic socio-économique

Chasse : sanglier + petit gibier de plaine

Pesticides en augmentation

Tourisme en augmentation

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger

3-Enjeux :

Ruisseaux et mares temporaires

Grottes et milieu souterrain

Rivières permanentes

Falaises et milieux rupestres

Pelouses, garrigues, prairies de fauche

Forêts de chênes verts et de chênes pubescents



20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Appel citoyen pour la création de réserves de nature

Propriétaire, je souhaite que la nature soit protégée sur mes parcelles et les dédier à la conservation de la biodiversité...Citoyen je souhaite appuyer les efforts en faveur de la nature, comment faire ?

La question est loin d'être évidente, beaucoup de propriétaires qui sollicitent le tissu naturaliste ne trouvent pas de réponses, font face à des démarches administratives complexes et abandonnent petit à petit leur projet. Et pourtant, la mise en place de zones protégées est le premier pilier à la fois pour protéger la biodiversité et assurer une gestion durable des ressources naturelles.

Puisque le temps presse, dans notre paysage magnifique mais de plus en plus sous pression, un petit groupe de naturalistes et de propriétaires a décidé de s'unir pour créer une nouvelle structure permettant de répondre aux interrogations des propriétaires et faire émerger des projets de réserves naturelles.

20 ° Assemblée Générale

Rapport d'activité –

3- Protéger



Conscient que ce projet pouvait-être fédérateur, nous avons décidé de lancer cet appel pour identifier les propriétaires intéressés par la démarche et les citoyens de bonne volonté dans la partie méridionale de l'Ardèche et les communes gardoises limitrophes.

LES INITIATEURS DE LA DEMARCHE

Françoise Ayme & Michel Romagny - Michel Barnaud - Nicolas Bianchin -
Patrick Blandin - Christophe Bouquet - Gilbert et Béatrice Cochet - Simon
Contant - Lionel Coste - Jean-François Holthof - Gines Martinez - Didier Serre -
Cassie Texier - Pascal Vedel -



FRAPNA-Association Païolive

Liens et synergies

Assemblée générale de Païolive
Samedi 15 juin 2023
Ginés MARTINEZ



Quelques repères historiques

- La **FRAPNA** créée en 1977, était une des 8 structures départementales de la FRAPNA -Fédération Régionale des Associations de Protection de la Nature de l'ex région Rhône-Alpes
- Suite à la réforme territoriale qui a vu en 2015 passer le découpage métropolitain de 22 à 13 régions, les Fédérations régionales de FNE:
 - **ont par le nouveau non revendiqué leur appartenance au mouvement national FNE**
 - ont progressivement procédé à regroupements pour coller à la nouvelle carte des régions.
- Ainsi le regroupement des 8 associations départementales de Rhône-Alpes et les 4 de l'Auvergne pour devenir **FNE-AuRA**
 - affirmant leur appartenance au mouvement FNE
 - tout en laissant à chaque département garder leur ancien nom, c'est ce qu'à fait la FRAPNA Ardèche - avec une réflexion actuellement pour passer à FNE-Ardèche



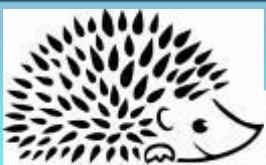
FRAPNA APNA -



Reconnaissance institutionnelle

La **FRAPNA** est une des rares associations ardéchoises à bénéficier:

- de l'**Habilitation** délivrée par AP permettant de participer au débat sur l'environnement au sein des instances consultatives départementales, telles que : **CDPENAF, CODERST, CDNPS**
- de l'**Agrément** délivré également par AP permettant:
 - d'**Ester** en justice même en l'absence d'intérêt direct,
 - d'être **Personne Publique Associée (PPA)** lors de l'élaboration des documents d'Urbanisme: SCoT, PLUi, PLU.



association
PAÏOLIVE

La FRAPNA association affiliée à FNE AuRA et à FNE Association Païolive affiliée à FRAPNA

25 assoc territoriales
12 Assoc nationales
11 Assoc correspondantes
9100 assocs affiliées

11 fédé Dpt+3 Granes Assoc
54 000 adhérents
11 Réseau thématiques

20 Assocs : 1 100 adhérents
150 Adhérents directs

FNE Echelon Nationa (création: 1965)

FNE- AuRA ...Echelon région

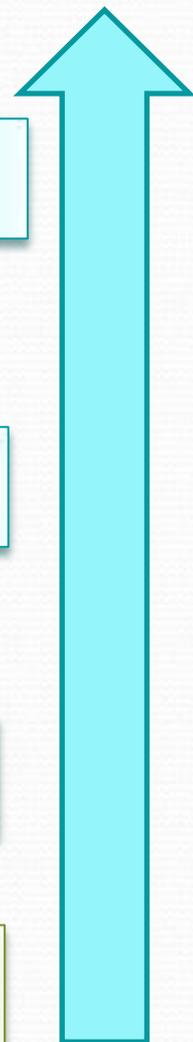
FRAPNAEchelon Département

PAÏOLIV
E

QUALIE VIE
GROSPIERRES

Assoc N

Adhérents
Individus





s et Synergies Païolive/FRAPNA



- Ginés MARTINEZ Administrateur de Assoc Païolive:
 - représentant de Païolive au CA de la FRAPNA, fonction vice Président;
 - Représentant de la FRAPNA à FNE-AuRA (échelon régional)
- Participations et et informations tirées des Réseaux régionaux, notamment
 - Aménager
 - Photo-voltaïque
 - Biodiv/ Zones protégées
 - Juridique
- Synergies:
 - Travaux et suivis ENE et Natura 2 000.
 - Urbanisme: PLU Banne, Grospierres, PLuI CC HGorges Ardeche
 - Expertises dossiers locaux qui passent en CDPENAF
 - Contenir les activités de loisirs d'engins mécaniques Cf. Grospierres et Beaulieu
 - Si besoin, la FRAPNA peut ester justice pour «le compte» dePaïolive

20 ° Assemblée Générale

Rapport moral



20 ° Assemblée Générale

Rapport moral

- **Rencontres du Vivant 2022**

Bilan non publié

- Contacts avec pêcheurs et loueurs de canoés.
- Rôle des EPTB
- Pluridisciplinarité pour étudier un cours d'eau
- Valeur du Chassezac



20^o Assemblée Générale

Rapport moral

- Rencontres du Vivant 2022

Les oiseaux de la vallée du Chassezac
Plus de 150 espèces ! Près de 70 nichent régulièrement. On peut citer : Pie épeiche, Faucon pèlerin, Bergeronnette grise et Bergeronnette des ruisseaux, Cigale plongeur, Martin-pêcheur, Héron cendré, Hémiphysale des rochers, Martinet noir et Martinet à ventre blanc, Choucas des tours.

Les mammifères
La basse vallée du Chassezac abrite une soixantaine d'espèces de mammifères mais la plupart sont nocturnes : Chauve-souris (une vingtaine d'espèces), Genettes, Castor, Loup, Campagnol, Renard. Vous pouvez observer des traces de castor : branches taillées en crayon.

Les insectes
Dans le bois de Palolive, on en a identifié près de 2000 espèces. Sur les rives du Chassezac vous pouvez observer des Libellules et des Demoiselles au-dessus de l'eau, et dans l'eau une faune innombrable : Dytiques, larves, Népes, Notonectes, à ne pas piétiner.

Arbres & Espèces florissantes
Les bords de l'eau abritent une flore diversifiée et de nombreuses espèces d'arbres. Sur les falaises se développent des plantes à fleur protégées ainsi que des arbres qui réussissent à s'installer et peuvent être très âgés : genévriers, chênes.

Les principaux Poissons du cours d'eau
Le Chassezac recense des spécimens de Truite Fario, Truite arc-en-ciel, Brochet, Black Bass, Barbeau Méridional, Carpe commune, Gardon, Chevesne, Carpe cuir, Chabot, Goujon, Vairon, Lamprole, Anguille, Ablette, Spirin, Blageon, Hota, Apron, et Apron du Rhône (Ce dernier étant classé menacé d'extinction, la perche commune (endémique), perche Arc en Ciel (classée envahissante), le barbeau méridional (classé envahissante) et le barbeau fluviatile (barbeau commun).

Zoom Sur Palolive
Développé dans des bancs de calcaire massifs déposés voici 135 millions d'années, le bois de Palolive est une forêt ancienne de chênes pubescents qui s'est développée sur un relief raviniforme que vous pouvez observer depuis le niveau de l'eau. C'est un haut-lieu de la biodiversité méditerranéenne avec des espèces très rares et un carrefour bio-climatique.

La Rivière Chassezac
Le Chassezac est une rivière d'une longueur de 84,6 kilomètres qui prend sa source en Lozère et qui se jette dans l'Ardeche. Durant tout son périple naturel et ceci depuis des millions d'années, elle a donc créé de superbes Gorges qui nous offrent ces paysages. Rivière Cévenole elle fait l'objet de crues qui peuvent être extrêmement importantes malgré ses barrages réguliers en amont.

AU TERRAIN
est aussi là-bas

20 ° Assemblée Générale

Rapport moral

- **Vie de l'association**
- Bonne tenue du nombre des adhérents et une trentaine de nouveaux en 2022.
- CA : tous les deux mois
- Départ de François Grize
- Rencontres : nouveaux adhérents, partage d'observations

20[°] Assemblée Générale



Rapport moral

Contexte Général

En positif : Les études menées sur la biodiversité révèlent une grande richesse spécifique, avec réserve sur les populations.

En négatif :

- **Violences contre des associations et climat de tension.**
- **Exemples de la digue de Rosières, et, un peu plus loin de Païolive, Malarc e où un agriculteur met le feu à 70 ha et touche des subventions européennes....**
- **Nouvelle loi sur l'accélération des « énergies renouvelables » : risque grave sur les Gras**
- **Contexte politique départemental et régional (AURA) défavorable**
- **Localement : augmentation du tourisme non maîtrisée**

20 ° Assemblée Générale

Rapport moral



Chantiers pour l'Association en 2023-2024, outre la poursuite des actions entreprises.

- Recherche d'un nouveau local
- Rencontres du Vivant de 2024 : 20 ans de l'association !
- Tourisme

20 ° Assemblée Générale

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT	
PRODUITS	
RECETTES PROPRES	
Cotisations	2 123,00
Chiros	897,00
Ventes de marchandises	228,30
Prestations assurées par l'Association	1 307,00
Conférences, sorties	-5,00
Dons	2 817,60
SUBVENTIONS	
Subvention Lablachère	600,00
Subvention Les Vans	
Subvention Etat	2 000,00
DIVERS	
Remboursement par MAIF	
TOTAL PRODUITS	9 967,90

Volume total : ajouter 4000 (Chiros) + 800 (S.C.) – 8000 (salaire Günther), soit 22 800 euros

CHARGES	
Achats de matériel (acquisition et réparation)	
Achats prestations de service	
Frais informatique	
Cotisations à d'autres associations	
Matériel de bureau	
Assurances MAIF	
Divers i.e. en attente d'imputation	
Frais de personnel (conférenciers, stage, etc.)	
Service civique	
Salaire Günther Fleck	
Publicité, publications, relations publiques, frais manifestations	
Timbres et autres frais postaux	
Frais téléphone et Internet	
Frais local Grospierres	
Frais bancaires	
Frais justice	
TOTAL CHARGES	-8 000,00
Bénéfice du Compte de Résultat	

20 ° Assemblée Générale

Rapport financier

BILAN 2022	Ouverture	Solde
ACTIFS		
CCP	-3 311,22	-4 366,90
Caisse	-52,72	-117,72
Actif transitoire		
TOTAL ACTIFS	-3 363,94	-4 484,62
PASSIFS		
Report à nouveau le 01.01.2022	3 363,94	3 363,94
Passif transitoire		
Résultat net d'exercice (bénéfice ou perte)		1 120,68
TOTAL PASSIFS	3 363,94	4 484,62

20^o Assemblée Générale

Election du Conseil d'administration

- Christophe Bouquet
- Didier Morin
- Ginès Martinez
- Jean-François Holthof
- Lionel Coste
- Guy Defosse
- Elsa Ray
- Simon Contant
- François Schwaab
- Bernard Klein
- Cyprien Chirossel
- **Jean-Marie Bayle**
- **Pascal Vedel**
- **Cassie Texier**
- **Patrick Pailleret**